

CONSIGNES EPREUVE INTEGREE

SECTION TECHNICIEN DE LA NATURE ET DES FORÊTS

1 Finalités de l'unité de formation

1.1 Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2 Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de démontrer qu'il a intégré l'ensemble des pratiques et des savoirs techniques, technologiques de la section «Agent technique de la nature et des forêts» et plus particulièrement sa capacité :

- à utiliser la documentation technique et à appliquer judicieusement des formules, des lois, des procédés, des règles ou des techniques relevant du domaine de la gestion de la nature et des forêts ;
- à s'adapter à l'évolution des technologies et des dispositions législatives relatives au contexte de la gestion forestière.

2 Horaire minimum de l'unité de formation

Etudiant : 80 périodes.

3 Programme pour l'étudiant

Dans le respect des consignes données,

- *au travers d'un projet limité tel que des opérations sylvicoles, la surveillance de sites protégés ou naturels, la sauvegarde du patrimoine naturel, la gestion cynégétique, la gestion piscicole, l'aménagement et le traitement forestier, sollicitant à la fois la mobilisation des compétences mises en œuvre dans la pratique du métier de l'agent technique de la nature et des forêts,*
- *en étant sensible aux normes environnementales, aux règles et dispositions en matière de sécurité, d'hygiène, d'utilisation des produits sous phytolices et phytopharmaceutiques, pesticides, adjuvants dans le cadre du développement durable,*

l'étudiant sera capable :

- de définir la situation-problème ;
- de l'analyser en utilisant les notions sylvicoles et faunistiques adaptées ;
- de rechercher et d'utiliser les informations scientifiques et législatives existantes et actualisées ;
- de proposer des traitements sylvicoles et faunistiques appropriés ;
- de justifier et d'argumenter les propositions retenues ;
- de présenter, tant à l'écrit qu'à l'oral, son dossier, dans le respect des règles et usages de la langue française, dans un langage technique précis et approprié.

4 Capacités terminales

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

Au départ d'une situation-problème relevant du métier de l'Agent technique de la nature et des forêts,

en utilisant le vocabulaire scientifique et technique approprié, conformément aux consignes et aux critères préalablement définis, au travers d'un travail écrit et de sa défense orale :

- de l'analyser ;
- de rassembler et d'exploiter la documentation technique et réglementaire actualisée relative à cette situation-problème ;
- de proposer et de justifier des traitements adéquats ;
- de maîtriser les techniques employées dans les traitements proposés ;
- d'utiliser à bon escient les concepts scientifiques et techniques employés dans son travail.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le degré d'adéquation entre les concepts scientifiques et techniques utilisés et le problème abordé,
- le degré de pertinence de l'analyse,
- la clarté de l'exposé et l'utilisation judicieuse des termes scientifiques,
- le degré d'adéquation des traitements proposés.

5 La partie écrite - structure du document

Remarque préalable, le travail écrit devra être remis en 5 exemplaires, selon les formes requises par l'établissement, dans un délai prochainement communiqué.

5.1 La mise en page de l'écrit

Le document écrit devra être élaboré selon la structure suivante:

- Page de garde (fournie par le secrétariat);
- Préface : elle n'est pas obligatoire et peut être remplacée par une phrase de philosophe signée ;
- Remerciements: vous devez remercier toutes les personnes (personnes extérieures, professeurs...) qui vous ont guidé, aidé, conseillé dans l'élaboration du travail;
- Plan : il contiendra la présentation de la structure du travail (principales parties, chapitres, avec points et sous points principaux) sans pagination;
- Introduction générale : voir explication ci-dessous;
- Corps du travail : développement de la recherche. (voir plus loin);
- Conclusions : vous devez reprendre les principaux objectifs fixés dans le travail (dans l'introduction), commenter leur réalisation (effective ou non) et les moyens mis en œuvre pour y parvenir. Les conclusions devront également contenir certaines réflexions critiques (avis personnels du sujet traité, des résultats obtenus, des perspectives d'avenir, propositions d'amélioration,...) ;
- Table des annexes; elle reprendra le titre et la numérotation de chaque annexe, ses sources et éventuellement une phrase d'explication pour indiquer au lecteur les éléments sur lesquels pencher son attention;
- Annexes : elles seront explicites et référencées (table des annexes) ;
- Table des matières (avec pagination);
- Bibliographie signalétique : respect des critères de présentation (voir plus loin).

5.2 Introduction générale

L'introduction générale devra être rédigée en texte suivi mais devra contenir les éléments suivants:

- Le sujet: énonciation du sujet choisi, intérêts d'un tel choix dans le contexte actuel ("Qu'est-ce qui rend ce sujet intéressant à traiter?");
- Les objectifs généraux du TFE: "Quels sont les objectifs poursuivis par votre travail? - "Que proposez-vous d'apporter au lecteur, tant au point de vue de votre recherche théorique que de votre application pratique?";
- Les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs: "Comment allez-vous réaliser vos objectifs, quels seront les méthodes, les moyens que vous allez utiliser et pourquoi?";
- Le fil conducteur du travail: vous devez reprendre un bref exposé des principales parties de votre TFE: "Quelle sera votre partie théorique, pratique?" - "De quoi seront-elles composées essentiellement?",...

Remarque pratique : Pour augmenter la qualité de présentation du TFE, chaque chapitre pourra également faire l'objet d'une petite introduction (fil conducteur du chapitre) et d'une brève conclusion (objectifs atteints).

5.3 Le corps du travail

Votre TFE doit contenir deux parties distinctes: une partie théorique et une partie pratique.

La partie théorique sera la première abordée et devra comporter un titre autre que "Partie théorique". Il en va de même pour la partie pratique.

Vous pouvez également concevoir des introductions et conclusions supplémentaires pour chaque partie.

5.4 Les sources du travail

L'entièreté du TFE doit être référencée! En effet, la conception de votre travail se fera à l'appui d'une recherche documentaire (avis de différents auteurs). Chaque page que vous rédigerez sera donc inspirée de différents ouvrages, articles, ..

L'indication des sources devra par conséquent figurer dans le corps même du TFE, en "notes bas de page".

5.5 La bibliographie

Celle-ci devra être structurée : différenciant ainsi les ouvrages, les travaux, les articles, les documents Internet, audiovisuels, les entretiens individuels,...

5.6 Consignes de rédaction

Certains critères de présentation devront être respectés:

- Utilisation des outils de traitement de texte ;
- Utilisation d'en-têtes et de pieds de page;
- Disposition américaine ou française;
- Interligne 1,5 - Police classique (pas de polices fantaisistes) de taille 12 pour le contenu;
- Numérotation des pages ; exemple : 3 sur 83
- Utilisation des outils graphiques dans la présentation des statistiques et de certaines données (Excel);
- Utilisation d'autres logiciels informatiques vus aux cours quand le sujet traité s'y prête (exemples: cubage dans Excel, cartographie dans Q-gis, ...).

6 Le sujet

6.1 Partie théorique

La recherche « théorique » du sujet traité se fera, pour rappel, sur base d'une étude bibliographique approfondie:

- Etat de la situation – positionnement du contexte
- Présentation et synthèse des points de vue de différents auteurs reconnus et experts en la matière;
- Comparaison et analyse de ces différents avis,...

La partie théorique devra être structurée en différents chapitres.

Vous pouvez concevoir une introduction propre à cette partie, reprenant les objectifs particuliers que vous comptez atteindre dans la partie théorique, ainsi qu'une conclusion, reprenant le résumé des résultats atteints.

6.2 La partie pratique

La seconde partie aura pour objectif de présenter une analyse pratique du sujet traité dans la première partie du travail.

Elle devra également être décomposée en chapitres distinctifs et pourra contenir une introduction et une conclusion propres à cette partie.

Remarque concernant la partie pratique :

Dans la plus part des cas, la partie pratique concernera une situation en particulier dans un contexte institutionnel. Par conséquent, le premier chapitre de votre partie pratique devra consister en une présentation de cette situation et de ses principaux aspects:

- identification de l'institution: nom, type, situation géographique, activités traitées, taille,... en regard des thématiques qui seront traitées dans le TFE
- bref historique de la situation: création, principaux points de développement, . s composition de l'entreprise: organigramme, dirigeants, principaux services, organes internes, caractéristiques du personnel,. s résumé de la santé financière de l'entreprise: chiffre d'affaires, résultats, total bilan, forces et faiblesses,.

7 La présentation orale

7.1 Compétences requises

Lors de la présentation orale, l'étudiant devra faire preuve :

- De la maîtrise des techniques de communication et d'animation,
- De la connaissance et de la maîtrise du sujet traité,
- De la capacité à établir des parallèles avec le contenu de sa formation,
- De la capacité à adopter une approche critique du sujet traité et à élaborer des pistes de solutions crédibles (créativité, sens critique, suggestions,).

7.2 Déroulement de la présentation orale

La défense orale se déroulera en trois étapes successives.

- I. Présentation de l'étudiant : celle-ci consistera, selon le choix individuel des étudiants, soit en :
 - Une synthèse (résumé) du sujet traité,
 - soit en un développement d'un point particulier du travail de fin d'études pouvant faire l'objet d'un complément d'informations et d'analyses.

Temps imparti : 15 minutes.

- II. Questions-réponses : à la suite de la présentation de l'étudiant, une séance de questions-réponses entre l'étudiant et les membres du jury pourra prendre place.

Lors de cette étape, le jury questionnera l'étudiant sur certains points précis de son rapport écrit (demande d'explications, d'interprétation,..) mais il pourra également interroger l'étudiant sur d'autres matières faisant partie des cours donnés durant la formation.

Temps imparti : 15 minutes.

- III. Délibération du jury : l'étudiant sera invité à sortir du local de présentation en vue de la délibération du jury.

Quelques conseils

- Le comportement général : l'habillement, les images du corps, les postures sont des indicateurs du milieu dans lequel vous évoluez, de l'éducation reçue, mais ils sont aussi des signaux de votre état d'esprit actuel.
L'attitude globale, le port de la tête, les mouvements corporels expriment votre manière d'être, votre disposition d'esprit avant toute parole.
Pensez à votre corps : une attitude avachie, une décontraction désinvolte, une immobilité rigide, une mobilité excessive, des marques de nervosité (froisser ses feuilles de notes, les agiter d'une main tremblante, tapoter fébrilement la table avec un stylo,..) sont autant d'éléments affaiblissant l'expressivité de l'exposé.
- Les gestes : une statue n'est pas vivante, un fauve en cage circule sans arrêt : évitez ces deux extrêmes en utilisant les gestes nécessaires pour souligner certains passages importants. Les mouvements de mains, des bras, des épaules, les changements de posture qui accompagnent le message, les positions des pieds, la manière de s'asseoir, de se lever, de se déplacer témoignent de votre disponibilité à l'égard de l'épreuve.
- Le regard : évitez le regard dans le vague, ou le plafond, ou le fond de la salle. Votre regard ne doit pas être rivé sur vos notes, ou sembler fuir celui de l'auditoire ni même quêter anxieusement l'approbation du jury. Tout en parlant, détachez-le de vos feuilles de notes le plus souvent possible pour parcourir calmement l'auditoire des yeux. Vous recueillerez par la même des informations sur l'intérêt et les réactions suscitées par votre prestation et pourrez adapter en conséquence la suite de l'exposé.
- Le débit : il faut savoir ralentir ou accélérer le débit : on présente sur un rythme rapide des idées secondaires détaillant les aspects d'une idée déjà exprimée, des exemples constituant une illustration du propos, on ralentit pour souligner un passage important, un fait décisif.

8 Pilotage du projet

L'étudiant veillera à :

- se présenter à chaque séance d'information collective ou individuelle dont les dates lui seront communiquées ;
- solliciter un ou plusieurs professeurs en vue de faire examiner son travail régulièrement ;
- faire compléter sa feuille de route (voir documents annexés) à chaque rencontre de guidage avec un professeur (l'étudiant devra notamment obtenir, à sa demande, un nombre minimum de rendez-vous pour le suivi de son TFE, voir plus loin);
- tenir compte des remarques, conseils, corrections suggérées par le(s) professeur(s) ;
- annexer sa feuille de route dans le rapport écrit du TFE.

8.1 Dates clefs

Démarches	Délais
Rentrée du 1 ^{er} suivi : Le sujet du TFE est défini et déposé ainsi que les objectifs généraux à atteindre. Il est donné réponse quant à l'approbation du sujet dans un délai de 2 semaines.	Au plus tard le lundi qui précède les vacances d'automne 2016 (26 octobre)
Rentrée du 2 ^{ème} suivi : Proposition d'un titre, dégagement des grandes parties distinctives du TFE, compte rendu de l'ensemble des démarches effectuées (visites, documents obtenus, ...).	Au plus tard le dernier lundi de novembre 2016 (30 novembre)
Suivi des professeurs : L'étudiant doit solliciter au moins deux rencontres et maximum quatre avec un ou plusieurs professeurs aux cours desquelles il présentera les avancées du rapport écrit.	De décembre à avril 2017
Rentrée du TFE écrit en 5 exemplaires au secrétariat élèves.	
Séances de préparation à la défense orale	Juin 2017
Défense orale devant le jury	Juin 2017

9 Annexes

Annexe 1

Epreuve intégrée « Technicien de la nature et des forêts »

Premier suivi

Informations relatives à l'étudiant

NOM :

PRENOM :

COORDONNEES (adresses, n° d'appel, courriel.) :

DATE D'ACCEPTATION DU SUJET:

SIGNATURE:

Parrain interne :

Informations relatives au travail de fin d'études

Sujet envisagé :

(Thème / Secteur / Produit / Service)

Objectifs généraux à atteindre :

- 1)
- 2)
- 3)

Plan synthétique :

(Grandes parties, chapitres)

Annexe 2

Epreuve intégrée « Technicien de la nature et des forêts »

Second suivi

Informations relatives à l'étudiant

DATE DE RENTREE DU DOCUMENT :

NOM :

PRENOM :

SIGNATURE du parrain interne:

Informations relatives au travail de fin d'études

Titre approximatif

Développement du sujet :

Grandes parties constitutives du TFE

Entreprise/personne de contact / visites réalisées / Documents consultés

Remise d'un plan détaillé, d'une bibliographie

Annexe 3
Epreuve intégrée « Technicien de la nature et des forêts »
Feuille de route

<u>Dates, remarques, consignes, travaux demandés,</u>	<u>Intervenants :</u> Noms et signatures

Table des matières

1	Finalités de l'unité de formation	1
1.1	Finalités générales	1
1.2	Finalités particulières.....	1
2	Horaire minimum de l'unité de formation	1
3	Programme pour l'étudiant.....	1
4	Capacités terminales.....	2
5	La partie écrite - structure du document.....	2
5.1	La mise en page de l'écrit.....	2
5.2	Introduction générale.....	3
5.3	Le corps du travail.....	3
5.4	Les sources du travail	4
5.5	La bibliographie.....	4
5.6	Consignes de rédaction	4
6	Le sujet.....	4
6.1	Partie théorique	4
6.2	La partie pratique.....	5
7	La présentation orale	5
7.1	Compétences requises	5
7.2	Déroulement de la présentation orale	5
	Quelques conseils.....	6
8	Pilotage du projet.....	7
8.1	Dates clefs	7
9	Annexes	7
	Table des matières	11